## ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

## **SEANCE DU 9 AVRIL 2024**

Gestion administrative:

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : <u>asa.paluds-saintremy@outlook.com</u>

Référence: DEL\_2024/05

Objet: Compte Administratif 2023

Nombre de titulaire	5
Quorum <del>1<sup>ère</sup> Réunion</del> 2 <sup>ème</sup> Réunion	3
Nombre de présents et représentés	3

Nombre de votants	2	
Suffrages exprimés		
Pour	2	
Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à onze heures s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 26 Mars 2024.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Après s'être fait représenter les Budgets de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats,

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2023.

Considérant que Monsieur Yvon GALERON, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de l'ASA des Paluds de Saint Rémy,

Il est proposé d'approuver les résultats du compte administratif 2023 de l'ASA des Paluds de Saint Rémy ainsi présenté :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		22 952,03 €		37 012,96 €
REALISATIONS	40 846,52 €	24 044,75 €		
TOTAL	40 846,52 €	46 996,78 €	- €.	37 012,96 €
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023		6 150,26 €		37 012,96 €

Article 1er: d'adopter le Compte administratif de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Le Président

Yvon GALERON

Nom et Prénom du second signataire

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le Date de réception en Sous-Préfecture le 12/04/2024

12/04/2024

Accusé de réception en préfecture 013-291301737-20240409-DEL 2024-05-DE Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024